

13 FEV. 2023



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

REÇU A LA PREFECTURE

1. Intitulé du projet

Mise à jour des conditions d'exploitation du site de compostage VAL D'AUNIS COMPOST, à Chambon (17)

CHARENTE-MARITIME

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SEDE Environnement

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

PIBOUL Eric Directeur régional Sud-Ouest

RCS / SIRET

3 1 5 7 3 2 8 4 2 0 0 6 6 3

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 ^a	VAL D'AUNIS COMPOST est une ICPE soumise à autorisation (rubrique 2780-3 à 72 t/j soit 26280 t/an. Le projet porte d'une part sur l'optimisation de l'outil de compostage déjà existant en augmentant les tonnages traités sur le site. D'autre part sur la possibilité de valoriser des déchets organique non normable mais valorisable via le plan d'épandage du site (dans le respect de la réglementation en vigueur).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La demande est circonscrite à un site ICPE existant et équipé.

Le projet vise à optimiser un outil (la plate-forme de compostage) déjà existant. Il n'y a pas de modification d'usage du sol. Le projet n'implique aucun travaux de construction ou de démolition. Le but est de pouvoir proposer à de nouveaux clients une offre locale et fiable (sur le plan technique et réglementaire) pour le traitement de leurs déchets (boues, biodéchets,...).

Le projet consiste en une mise à jour des conditions d'exploitation du site avec :

1) La modification des rubriques suivantes :

2780-3 : passage à 43 800 t/an soit 120 t/j

3532 : passage à 250 t/j

2) La mise à jour des codes déchets autorisés sur site (cf. porter à connaissance ATSO-22PAC21-VAL D'AUNIS COMPOST)

3) La possibilité de valoriser sur le plan d'épandage du site des sous-produit compostés qui ne rentre pas dans une norme. Dans la mesure où l'innocuité est vérifiée et qu'ils présentent un intérêt agronomique.

4.2 Objectifs du projet

Mise à jour de l'arrêté d'exploitation du site de compostage VAL D'AUNIS COMPOST au regard :

- de l'accroissement des besoins en traitement en déchets vert sur le secteur
- des besoins locaux en traitement des boues et autres matières d'intérêts agronomiques. Permettant la diversification du site et ainsi assurer la pérennité de celui-ci.
- de la possibilité de valoriser des sous-produits compostés via le plan d'épandage rattaché au site VAL D'AUNIS COMPOST.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet ne fait pas l'objet de travaux car il vise à mettre à jour les conditions d'exploitation de la plateforme.

A noter que le site a fait l'objet de travaux d'agrandissement à l'été 2022 sur une réserve foncière incluse dans le périmètre de l'ICPE. Un porter à connaissance a été transmis en préfecture (ref : ATSO-VAC-220301 transmis par courrier du 3 mars 2022)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le processus de traitement des matières en compostage est déjà en place sur le site VAL D'AUNIS COMPOST (depuis 2004, exploité par SEDE Environnement depuis 2013).

Le compostage consiste à mélanger des sous-produits avec du déchet vert (préalablement broyé). Il s'en suit une phase de dégradation intense des matières en présence d'oxygène. Le mélange est retourné pour favoriser le processus de dégradation (présence d'oxygène) et l'hygiénisation des matières (montée en température). Un criblage permet de calibrer la matière qui est maturée sur le site avant analyse. Le refus de criblage est réintégré dans le processus de compostage en tant que co-produit pour le mélange initial. Une fois la conformité des analyses vérifiée, le lot de compost peut être commercialisé en agriculture.

Le site dispose déjà des outils nécessaires pour réaliser le processus décrit ci-dessus (site existant, chargeuses, crible, pont bascule, portique radioactivité, logiciels de pesée AGAP, de traçabilité GESTCOMP, suivi des températures QUANTURI et de suivi réglementaire MySUIVRA). La main d'œuvre et le savoir faire de SEDE Environnement est déjà en place. Le site est clôturé, l'ensemble des surfaces utilisées sont étanchéifiées et les eaux collectées sont stockées, analysées, réutilisées sur site et / ou valorisées via le plan d'épandage.

Les filières de valorisation agricole des matières sont déjà existantes et fonctionnelles (assurées par SEDE Environnement) :

- Commercialisation en grande culture principalement du compost normé (porte-feuille d'agriculteurs-clients géré par SEDE Environnement)

- Le site dispose d'un plan d'épandage rattaché sur lequel il est possible de valoriser les composts soumis à plan d'épandage qui ne répondent pas à une norme mais qui sont conformes à l'arrêté du 8 janvier 1998.

Si nécessaire, SEDE Environnement est également en mesure de mettre en œuvre des filières alternatives lorsque les matières ne sont pas valorisables en agriculture (incinération, mise en ISDND,...).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE); autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
rubrique 2780-3 rubrique 3532 Ajout de codes déchets	43800 t/an soit 120 t/j 250 t/j 6 nouveaux codes déchets

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

LE BOIS DU CHER 17290
CHAMBON; CHAMBON

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 0° 5 0' 1 1" D Lat. 4 6° 0 6' 4 9" V

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Mise à jour de l'arrêté d'exploitation : Arrêté complémentaire n° S3IC : 72 04239 du 28 octobre 2020

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit pour le réseau routier de Charente Maritime
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPRN ni de PPRT sur la commune.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La plateforme est à proximité du site Natura 2000 (2,6 km) : FR5410013 - Anse de Fouras, Baie d'Yves, marais de Rochefort
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de site classé visible depuis le site. Aucun site classé dans un rayon de 5 km.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le procédé de compostage ne nécessite pas le prélèvement d'eau. Néanmoins la plateforme est raccordée au réseau d'adduction d'eau potable permettant l'alimentation des sanitaires et le remplissage de la réserve incendie
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plateforme est entièrement étanche. Les eaux de ruissellement sont recueillies dans deux lagunes.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'intégralité des matières qui entrent sur le site ressortent : - soit pour une valorisation agronomique (après traitement) - soit pour un traitement vers une filière adapté (déchets produits par le site tels que les résidus de curage des débourbeurs / déshuileurs)
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site a pour vocation la valorisation de sous-produit extérieur au site. A ce titre le site n'est pas déficitaire en matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de construction, ni de démolition prévu par le projet. Le compost produit bénéficie aux cultures et aux sols agricoles. Il se substitue aux engrais minéraux.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plateforme est à 2,6 km du site Natura 2000 "Anse de Fouras, Baie d'Yves, marais de Rochefort". L'activité du site VAL D'AUNIS COMPOST est réalisé sur une plateforme étanche et n'engendre aucune pollution extérieur. Le projet n'a donc pas d'impact sur le site Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification du site existant
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le compostage est un procédé hygiénisant. La montée en température lors de la phase de dégradation active permet la destruction des éléments pathogènes. Le site possède un agrément sanitaire pour le traitement des sous-produit animaux. Le couple temps-température pour leur traitement est de 65 °C pendant 3 jours. Il permet de garantir l'hygénisation des sous-produits animaux.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir porter à connaissance n° ATSO-22PAC21-VAL D'AUNIS COMPOST
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le site est déjà en exploitation. Il fait l'objet d'une mesure de bruit tous les 3 ans. Les émissions sonores sont conformes aux seuils de la réglementation (cf. dernière étude en 2020). Aucune plainte n'est à signaler. Le premier riverains se trouve à 0,8 km. Le projet n'engendrera pas plus de bruit qu'actuellement.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site est déjà en exploitation. La dégradation des matières peut entraîner quelques odeurs. La dernière étude réalisée le 3 février 2021 est conforme. Aucune plainte n'est à signaler. Une attention particulière est portée au maintien des conditions de dégradation aérobie dans le mélange qui permet une dégradation optimale des matières et une diminution des éventuelles nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Fonctionnement diurne du site. Présence de quelques candélabres pour permettre le travail en toute sécurité le matin et en fin de journée durant la période hivernale.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les eaux de toitures sont rejetées dans le sol via des puisards. Les eaux sont analysés annuellement</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le site de compostage est constitué d'une plate-forme étanche. Les eaux chargées (jus de process, ruissellement de la pluie sur le site,...) sont intégralement collectées et stockées dans deux lagunes (Volume total : 4555 m³). Les effluents sont ensuite analysés avant valorisation sur le site ou sur le plan d'épandage en cas de besoin.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Déchets non dangereux : Non Inertes : très peu, quelques plastiques et métaux contenus dans les déchets verts et retirés du process de compostage. Ils sont expédiés vers des filières de valorisation adaptées. Déchets dangereux : très peu (bidon huiles hydrauliques, chiffons souillés,...)</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est isolé et entouré de bois. Il est parfaitement intégré dans le paysage, il est très peu visible depuis la route.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact positif sur : - la qualité des sols agricoles : l'épandage de compost améliore la rétention en eau et limite la battance des sols. Il améliore leur fertilité. - l'environnement : stockage du carbone, économie circulaire, substitution des engrais minéraux - urbanisme : filière locale de valorisation des déchets urbains et industriels

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Site entièrement étanche : l'intégralité des matières reçues et traitées le sont sur zone étanche.
- Maîtrise du risque olfactif : l'exploitation du site est réalisée de sorte à maintenir des conditions de dégradation aérobie (présence d'oxygène). Les camions sont bâchés ce qui limite l'impact olfactif durant le transport.
- Entretien paysager du site : l'entretien du site permet sa bonne intégration dans l'environnement
- Gestion des effluents générés par le site : l'intégralité des effluents produits sont réutilisés dans le process du compostage par arrosage des andains. En cas de besoin ils pourront faire l'objet d'une valorisation agricole contrôlée via le plan d'épandage du site (PPE, BA, ...)
- Le site est certifié ISO 14001 : à ce titre un système de management de l'environnement a été mis en place. Il existe notamment un système d'enregistrement et de traitement des éventuelles réclamations (programme d'amélioration continue).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Voir annexe : Porter à connaissance n° ATSO-22PAC21-VAL D'AUNIS COMPOST

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature **Télédéclaré le 11/01/2023**